

Nous ne sommes pas des néophytes en matière de commerce international : nous en connaissons les réalités et les pressions. Depuis des années, grâce aux réductions progressives des droits et des barrières douanières, les entreprises et la main-d'oeuvre canadiennes ont non seulement bien réagi aux coups durs mais ont aussi continué à prospérer dans un environnement commercial âpre et concurrentiel. Lorsqu'il le fallait, le gouvernement a fourni aux entreprises et aux travailleurs des programmes qui les ont aidés à effectuer les changements requis.

Nous ne prévoyons pas qu'un accord de libre-échange trilatéral éprouve d'aucune façon l'économie. Environ 80 % de nos échanges avec le Mexique sont déjà exempts de droits. De plus, une réduction progressive des tarifs en vigueur permettra d'atténuer la désorganisation des entreprises.

L'industrie canadienne continuera de pouvoir compter sur des programmes qui l'aideront à devenir plus concurrentielle à l'échelle mondiale. La Planification de l'emploi contribue au développement de notre marché du travail par la création d'emplois et par des programmes d'adaptation, de mobilité et de recyclage de la main-d'oeuvre. Industrie, Sciences et Technologie Canada exécute toute une gamme de programmes, allant d'initiatives sur la compétitivité des secteurs aux prêts à la petite entreprise. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a également instauré des initiatives très variées, certaines d'une portée mondiale, d'autres adaptées aux défis et aux possibilités propres à certaines régions.

Tous les grands programmes ont fait l'objet d'un examen et, le cas échéant, ont été modifiés pour les rendre plus efficaces et plus flexibles. Il y a au total 400 programmes d'adaptation offerts au Canada par tous les paliers de gouvernement. Et d'autres programmes viennent de s'y ajouter à la suite de la réforme du régime d'assurance-chômage qui s'est soldée par la création de la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, laquelle s'est vu allouer 800 millions de dollars.

Permettez-moi de souligner que ces programmes d'adaptation n'ont pas pour but de créer un régime de bien-être social pour l'industrie. Leur objectif est de préparer les entreprises et leurs employés à pouvoir vraiment compter sur eux-mêmes.

Enfin, un dernier point. Je puis vous assurer que nous allons - comme nous l'avons fait pour l'ALE et comme nous le faisons actuellement pour les NCM - «mettre dans le coup» tous les secteurs de chaque région du pays, leur fournir de l'information et demander leur avis. Nous le ferons par l'intermédiaire du Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE) et des Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE). Nous consultons aussi régulièrement les gouvernements provinciaux, de manière à leur permettre